



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Discours de M. le Haut-commissaire Remise des médailles de la sécurité intérieure

Jeudi 1er octobre 2015 - 12h00 - Résidence

M. le Représentant du Conseil économique, social et culturel,
M. le Procureur de la République,
M. le Substitut général,
Mme la Directrice de cabinet,
Messieurs les Administrateurs,
M. le Colonel commandant la Gendarmerie pour la Polynésie française,
M. le Directeur adjoint de la sécurité publique de Papeete,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je vous accueille aujourd'hui, pour cette cérémonie de remise de médaille de la sécurité intérieure.

Je souhaite en cette occasion adresser mes remerciements aux forces de police et de gendarmerie, aux sapeurs-pompiers et aux services de secours, et plus généralement, à tous les acteurs institutionnels ou associatifs qui œuvrent au profit de la sécurité de nos concitoyens.

Sécurité. Ce mot prend cette année, un relief particulier.

Cette année, notre République a été attaquée jusque dans ses fondements. Par l'attentat qui a ciblé la rédaction de Charlie Hebdo, trois des principaux piliers de la République étaient visés :

- la liberté d'expression, premier principe de toute démocratie,
- la liberté religieuse, pendant de la laïcité de nos institutions,
- l'ordre républicain, indispensable à la cohésion nationale.

Vous tous aujourd'hui, distingués par cette remise de médaille, vous incarnez le respect de l'ordre et la lutte pour la sécurité de nos concitoyens.

Protection civile, lutte contre la délinquance, sécurité routière. La sécurité a de multiples facettes, mais qui illustrent toutes un « besoin d'Etat ». Un besoin omniprésent, car partout est l'exigence de sécurité de nos concitoyens.

Il n'est pas de liberté sans sécurité, ni d'innovation, ni de croissance. Assurer un environnement stable par la garantie de l'ordre et de la sécurité publique constitue la première mission de l'Etat, sur l'ensemble du territoire de la République.

En Polynésie française, à des milliers de kilomètres de la métropole, l'attentat de ce début d'année nous a frappé, et a suscité une forte réaction de nos concitoyens. Une réaction positive, de soutien et de solidarité.

En Polynésie française, loin de la carte postale de la vie idyllique dans les îles, les préoccupations de sécurité sont bien réelles.

En matière de protection civile tout d'abord, nous avons pu constater cette année l'exposition des îles aux risques naturels, avec le passage du cyclone PAM au Vanuatu, et nous devons nous préparer au risque cyclonique pour cette nouvelle saison accentuée par un phénomène El Nino qualifié de fort par les spécialistes.

En matière de sauvetage en mer ou d'évacuation sanitaire, les sujets sont nombreux du fait de l'éloignement des îles et archipels, et du vecteur maritime très prégnant en Polynésie, pour la pêche, le loisir ou tout simplement les déplacements inter-îles.

En matière de sécurité routière, même si les résultats de l'accidentalité ont été en forte baisse en 2014, et sont quasi stable en 2015, un mort sur les routes reste un mort de trop. Nous devons donc faire preuve de créativité pour continuer à faire baisser ces accidents de la route.

Enfin, en matière de sécurité publique, même si la Polynésie française reste un territoire où la délinquance est maîtrisée, ou l'action des forces de l'ordre en matière d'élucidation est remarquable, et où la réponse pénale est à la hauteur des enjeux, on assiste à une hausse des faits de délinquance.

Qu'il s'agisse d'atteintes aux biens, ou d'atteintes à l'intégrité physique, on assiste à un changement de comportement, notamment des mineurs, et à une hausse de la violence, qu'elle soit gratuite ou crapuleuse.

Face à cette délinquance qui s'organise, face à cette violence qui augmente, la réponse doit être forte et collégiale afin d'enrayer l'augmentation de ces faits particulièrement traumatisants pour les populations.

J'ai l'habitude de le dire : « la sécurité est l'affaire de tous ».

Et vous tous, ici présent, l'avez compris. Vous incarnez cette sécurité au quotidien, sur le terrain, au plus près de nos concitoyens, y compris parfois, en prenant des risques. Je pense notamment aux sapeurs-pompiers, aux secouristes, aux policiers et aux gendarmes.

Cette rencontre est donc pour moi l'occasion de vous remercier et de vous féliciter pour le travail accompli quotidiennement. Vous avez ma confiance et mon estime.

Depuis ma prise de fonction, j'ai pu me familiariser avec la Polynésie française, ce territoire si complexe, et à ses problématiques parfois si éloignées de ce qu'un Préfet peut connaître en métropole.

J'ai aussi pu me rendre compte du professionnalisme des personnes concourant à la préservation de nos sécurités, qu'il s'agisse de sécurité publique, routière, civile ou sanitaire.

Au-delà du partage des compétences entre l'Etat et le Pays, il existe ici une véritable culture de la sécurité, qui n'est pas sans rappeler l'extraordinaire résilience et capacité à la solidarité des polynésiens.

Les frontières administratives, qui peuvent parfois exister, s'effacent facilement lorsque l'on regroupe autour d'une table des professionnels de la sécurité.

Une coopération exemplaire qui me rappelle ces strophes du poète et résistant Louis Aragon :

*« Quand les blés sont sous la grêle,
Fou qui fait le délicat,
Fou qui songe à ses querelles,
Au cœur du commun combat. »ⁱ*

Afin de mettre en lumière certaines personnes parmi les plus méritantes de la sécurité intérieure, j'ai souhaité remettre personnellement leurs décorations aux 12 récipiendaires de Polynésie française de la promotion du 14 juillet 2015 de la médaille de la sécurité intérieure.

- Au titre de l'agrafe police nationale : Major TAEREA- PANI, Brigadier-chef TAUIHARA, Gardien de la paix TEURURAI.
- Au titre de l'agrafe sécurité civile : Mme Titaua TAUHIRO, M. Samuel ROSCOL, M. Jean-Luc PRUNIER, Mme Gisèle TANSEAU.
- Au titre de l'agrafe sécurité routière : M. Dominique BONIS, Mme Jessie TETUANUI.
- Au titre de l'engagement citoyen : M. Adolphe JOHNSTON, M. Hitiaarii TEMATUA, M. James TUERA.

Je vous remercie de votre attention.

ⁱ « La rose et le réséda », Louis Aragon, mars 1943.